



Troisième trimestre de 2024

États financiers consolidés résumés
et notes complémentaires
NON AUDITÉS INTERMÉDIAIRES



Le 1^{er} novembre 2024

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
Courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 393 \$	2 817 \$
Placements à court terme	4 987	5 734
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme	8 380	8 551
Créances clients	1 176	1 121
Stocks de carburant d'aviation	176	169
Stocks de rechanges et fournitures	187	168
Charges payées d'avance et autres actifs courants	339	251
Total de l'actif courant	10 258	10 260
Placements, dépôts et autres actifs	858	1 009
Immobilisations corporelles	12 332	11 933
Actifs au titre des régimes de retraite	2 542	2 588
Impôts sur le résultat différés	1 110	50
Immobilisations incorporelles	1 123	1 084
Goodwill	3 273	3 273
Total de l'actif	31 496 \$	30 197 \$
PASSIF		
Courant		
Dettes fournisseurs et charges à payer	3 509 \$	3 328 \$
Produits passages perçus d'avance	4 487	4 341
Produits différés d'Aéroplan et autres produits différés	1 478	1 473
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives	1 652	866
Total du passif courant	11 126	10 008
Dette à long terme et obligations locatives	10 716	12 996
Produits différés d'Aéroplan et autres produits différés	3 016	2 989
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	1 843	1 875
Provisions liées à la maintenance	1 459	1 227
Autres passifs non courants	171	233
Impôts sur le résultat différés	73	73
Total du passif	28 404 \$	29 401 \$
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES		
Capital-actions	2 766	2 744
Surplus d'apport	146	133
Réserve de couverture	(29)	-
Cumul des autres éléments du résultat global	(52)	(57)
Bénéfices non répartis (déficit)	261	(2 024)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	3 092	796
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	31 496 \$	30 197 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2024	2023	2024	2023	
Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)					
Produits d'exploitation					
Passages	Note 10	5 601 \$	5 861 \$	15 034 \$	14 850 \$
Fret	Note 10	253	215	698	680
Autres		252	268	1 119	1 128
Total des produits		6 106	6 344	16 851	16 658
Charges d'exploitation					
Carburant d'aviation		1 377	1 365	3 964	3 927
Salaires et charges sociales	Note 4	1 021	995	3 200	2 880
Dotation aux amortissements		449	415	1 339	1 261
Redevances aéroportuaires et de navigation		410	392	1 130	1 068
Maintenance avions		226	236	876	772
Frais de vente et de distribution		290	307	825	844
Frais d'achat de capacité		219	218	644	635
Coûts liés à la portion terrestre des forfaits		102	99	574	543
Communications et technologies de l'information		156	141	487	415
Restauration et services à bord		174	181	483	467
Autres	Note 3	642	580	1 812	1 646
Total des charges d'exploitation		5 066	4 929	15 334	14 458
Bénéfice d'exploitation		1 040	1 415	1 517	2 200
Produits (charges) autres que d'exploitation					
Profit (perte) de change		(85)	(61)	(28)	317
Produits d'intérêts		114	118	336	307
Charges d'intérêts	Note 5	(180)	(236)	(579)	(722)
Intérêts incorporés		9	(2)	24	9
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	Note 9	26	101	66	24
Perte aux règlements de dette	Note 5	—	(7)	(46)	(9)
Autres		(27)	(11)	(54)	(36)
Total des charges autres que d'exploitation		(143)	(98)	(281)	(110)
Bénéfice avant impôts sur le résultat		897	1 317	1 236	2 090
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	Note 6	1 138	(67)	1 128	2
Bénéfice net de la période		2 035 \$	1 250 \$	2 364 \$	2 092 \$
Bénéfice net par action	Note 7				
Bénéfice par action – résultat de base		5,68 \$	3,49 \$	6,60 \$	5,84 \$
Bénéfice par action – résultat dilué		5,38 \$	3,08 \$	6,25 \$	5,55 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Résultat global				
Bénéfice net de la période	2 035 \$	1 250 \$	2 364 \$	2 092 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts :				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)	(130)	(114)	(98)	14
Réévaluations des placements en titres de capitaux propres	7	(11)	5	(14)
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(29)	3	(29)	-
Total du résultat global	1 883 \$	1 128 \$	2 242 \$	2 092 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Capital-actions	Surplus d'apport	Réserve de couverture	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non répartis (déficit)	Total des capitaux propres (du déficit) attribuables aux actionnaires
1 ^{er} janvier 2023	2 743 \$	118 \$	–	(46) \$	(4 370) \$	(1 555) \$
Bénéfice net	–	–	–	–	2 092	2 092
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)	–	–	–	–	14	14
Réévaluations des placements en titres de capitaux propres	–	–	–	(14)	–	(14)
Total du résultat global	–	–	–	(14)	2 106	2 092
Rémunération fondée sur des actions	–	12	–	–	–	12
Actions émises	1	–	–	–	–	1
30 septembre 2023	2 744 \$	130 \$	–	(60) \$	(2 264) \$	550 \$
1 ^{er} janvier 2024	2 744 \$	133 \$	–	(57) \$	(2 024) \$	796 \$
Bénéfice net	–	–	–	–	2 364	2 364
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)	–	–	–	–	(98)	(98)
Réévaluations des placements en titres de capitaux propres	–	–	–	5	–	5
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie	–	–	(29)	–	–	(29)
Total du résultat global	–	–	(29)	5	2 266	2 242
Rémunération fondée sur des actions	–	13	–	–	–	13
Impôts sur le résultat différés comptabilisés (note 6)	22	–	–	–	19	41
30 septembre 2024	2 766 \$	146 \$	(29)	(52) \$	261 \$	3 092 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes				
Exploitation				
Bénéfice net de la période	2 035 \$	1 250 \$	2 364 \$	2 092 \$
Ajustements au titre du rapprochement avec les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation				
Impôts sur le résultat différés	Note 6	(1 158)	73	(1 152)
Dotations aux amortissements		449	415	1 339
(Profit) perte de change		143	95	207
Déficit de la capitalisation des régimes d'avantages du personnel sur la charge de ces régimes		20	11	56
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	Note 9	(26)	(79)	(66)
Perte aux règlements de dette	Note 5	-	7	46
Variation des provisions au titre de la maintenance		62	55	168
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(774)	(1 368)	289
Autres		(14)	(51)	2
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	737	408	3 253	3 335
Financement				
Produits des emprunts	Note 5	-	-	1 590
Remboursement de la dette à long terme et des obligations locatives	Note 5	(217)	(808)	(3 716)
Émission d'actions		-	-	-
Frais de financement	Note 5	-	(1)	(31)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(217)	(809)	(2 157)	(2 036)
Investissement				
Placements à court terme (montant net)		(49)	99	250
Cessions de placements à long terme		483	321	1 621
Achats de placements à long terme		(121)	(214)	(918)
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles		(455)	(273)	(1 464)
Autres		2	(4)	(7)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(140)	(71)	(518)	(1 538)
Effet du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(8)	6	(2)	6
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	372	(466)	576	(233)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	3 021	2 926	2 817	2 693
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	3 393 \$	2 460 \$	3 393 \$	2 460 \$
Paiements d'intérêts en trésorerie	Note 5	205 \$	255 \$	587 \$
Paiements (recouvrements) d'impôts sur le résultat en trésorerie		(40) \$	2 \$	(38) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes complémentaires des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés résumés non audités intermédiaires ci-joints (les « états financiers ») sont ceux d'Air Canada (la « Société »). Le terme « Société » s'entend, selon le contexte, d'Air Canada et d'une ou de plusieurs de ses filiales, dont ses principales filiales actives lui appartenant en propre, Aéroplan inc. (« Aéroplan »), Société en commandite Touram, qui exerce ses activités sous la dénomination Vacances Air Canada^{MD} (« Vacances Air Canada ») et Air Canada Rouge S.E.C., qui exerce ses activités sous la dénomination Air Canada Rouge^{MD} (« Air Canada Rouge »).

Air Canada est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 7373, boulevard Côte-Vertu Ouest, à Saint-Laurent (Québec).

La Société connaît généralement une hausse de la demande aux deuxième et troisième trimestres de l'année civile. Ces variations cycliques de la demande ont essentiellement été la conséquence d'un nombre plus élevé de voyageurs d'agrément qui privilégient les mois du printemps et de l'été pour leurs déplacements. Les résultats financiers pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats financiers de l'exercice au complet.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

La Société établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), tels qu'ils sont définis dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* (le « Manuel de CPA Canada »), qui intègre les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Conformément aux PCGR, les présents états financiers ne contiennent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Selon l'opinion de la direction, les présents états financiers rendent compte de tous les ajustements nécessaires pour donner une image fidèle des résultats de la période intermédiaire présentée.

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers pour publication le 31 octobre 2024.

Certains chiffres comparatifs dans le tableau des flux de trésorerie relativement aux activités d'investissement ont été reclassés pour être conformes avec la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice considéré.

Les présents états financiers ont été établis en fonction des méthodes comptables présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2023, sauf indication contraire ci-après.

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications concernant le classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants dans IAS 1 *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à améliorer les informations que les entreprises fournissent pour les passifs pour lesquelles le droit de l'entité de différer le règlement pour au moins 12 mois, lequel droit est assujéti au respect, par l'entité, des conditions après la date de clôture. Les modifications précisent que les clauses restrictives auxquelles l'entité doit se conformer après la date de clôture n'ont pas d'incidence sur le classement du passif en tant que passif courant ou passif non courant à la date de clôture. Elles stipulent que l'entité doit fournir des informations sur ces clauses restrictives dans les notes complémentaires des états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La Société a appliqué ces modifications au premier trimestre de 2024, et celles-ci n'ont pas eu d'incidence sur l'état consolidé de la situation financière de la Société.

IAS 12 Impôts sur le résultat

En mai 2023, l'IASB a publié une modification d'IAS 12. La modification porte sur la comptabilisation de l'impôt minimum mondial, comme indiqué dans le plan à deux piliers pour la réforme fiscale internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques. La réforme fiscale vise à garantir que les grandes multinationales soient soumises à un taux effectif d'imposition d'au moins 15 % dans chaque territoire où elles exercent leurs activités. La modification d'IAS 12 comprend une exception obligatoire temporaire visant la comptabilisation de l'impôt différé et les informations à fournir à son égard découlant de la mise en œuvre des règles du Pilier 2 sur l'impôt minimum mondial.

En juin 2024, la *Loi sur l'impôt minimum mondial* a été promulguée au Canada, territoire où la Société a une entité constituante aux fins du Pilier 2. La Société a adopté les modifications apportées à IAS 12 au deuxième trimestre de 2024 et appliqué l'exception visant la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé liés au Pilier 2 et les informations à fournir à leur égard. L'exception a été appliquée avec effet rétrospectif et n'a nécessité aucun ajustement des montants déjà présentés. Elle n'a eu aucune incidence sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

Normes comptables et modifications publiées mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur

La norme comptable et les modifications de normes comptables suivantes publiées par l'IASB n'ont pas encore été adoptées par la Société.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui énonce des dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers. IFRS 18 remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*, mais reprendra nombre des exigences d'IAS 1. La norme introduit de nouveaux sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé des résultats, des informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction en lien avec l'état des résultats et des exigences quant au regroupement de l'information. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. La Société évalue l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (les « modifications »). Les modifications de portée limitée clarifient les indications concernant le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise; les modifications clarifient également la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Tel qu'il est indiqué à la note 3 des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2023, pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants figurant dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations et les hypothèses correspondantes reposent sur l'expérience passée, les plans d'exploitation futurs et divers autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances, et les résultats de ces estimations constituent le fondement des jugements portés sur les valeurs comptables des actifs et des passifs. Les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Les résultats réels pourraient être très différents de ces estimations.

Au troisième trimestre de 2024, les jugements et estimations portant sur les éléments suivants ont été mis à jour.

Impôts sur le résultat

Depuis 2020, les actifs d'impôts différés nets liés aux pertes fiscales inutilisées et aux autres différences temporaires déductibles n'ont pas été comptabilisés. En raison de la pandémie de COVID-19, il y a eu un grand nombre d'indications négatives liées aux pertes subies durant cette période et aux hypothèses quant au moment du renversement des différences temporaires, y compris les attentes liées aux résultats d'exploitation et flux de trésorerie futurs.

Tel qu'il est indiqué à la note 11 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2023, la Société a des différences temporaires et des reports en avant de pertes fiscales pour lesquels aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé auparavant. Au troisième trimestre de 2024, Air Canada a déterminé qu'il était probable que la quasi-totalité des actifs d'impôts différés, qui comprennent les pertes autres que des pertes en capital, les autres avantages postérieurs à l'emploi, la maintenance et les autres différences temporaires, soient réalisés. Se reporter à la note 6, *Impôts sur le résultat*, pour un complément d'information sur les actifs d'impôts sur le résultat différés comptabilisés au 30 septembre 2024.

Provisions

Au troisième trimestre de 2024, une charge de 34 M\$ a été comptabilisée dans les autres charges d'exploitation pour rendre compte des coûts estimatifs liés aux obligations découlant de contrats de location.

4. CONVENTION COLLECTIVE

En septembre 2024, Air Canada a conclu une convention collective d'une durée de quatre ans avec l'Air Line Pilots Association (« ALPA »). L'entente, qui était en vigueur depuis le 30 septembre 2023, a été ratifiée en octobre 2024. Au troisième trimestre de 2024, la provision pour salaires a été mise à jour conformément aux modalités de l'entente et aux dispositions relatives à la rétroactivité des augmentations salariales en vigueur depuis le 30 septembre 2023.

Étant donné la ratification de la convention collective, l'incidence des modifications apportées aux régimes de retraite à prestations déterminées sera comptabilisée au quatrième trimestre de 2024. La Société comptabilisera un coût des services passés unique d'environ 500 M\$ par suite des modifications apportées au régime. Certaines de ces modifications apportées aux régimes sont conditionnelles à des positions futures d'excédent de solvabilité des régimes de retraite. Les modifications des hypothèses relatives à ces augmentations conditionnelles seront comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à titre d'écarts actuariels. Ces modifications seront financées à même l'excédent du régime de retraite agréé canadien des pilotes et ne devraient pas avoir d'incidence sur la situation de trésorerie de la Société.

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS LOCATIVES

	Échéance	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	30 septembre 2024 (en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)
Financement d'appareils				
Financement en dollars américains à taux fixe	2025 – 2030	5,06	2 832 \$	2 877 \$
Financement en dollars américains à taux variable	2027	7,07	258	296
Financement en dollars canadiens à taux fixe	2026 – 2030	3,78	155	165
Financement en yens japonais à taux fixe	2027	1,84	111	110
Billets convertibles	2025	4,00	352	327
Facilité de crédit en dollars canadiens	2028	1,21	1 120	1 091
Billets garantis de premier rang – en dollars canadiens	2029	4,63	2 000	2 000
Billets garantis de premier rang – en dollars américains	2026	3,88	1 623	1 589
Facilité de crédit sur billets garantis de premier rang – en dollars américains	2031	7,25	1 581	3 000
Dettes à long terme		4,66	10 032	11 455
Obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	2025 – 2036	5,62	1 374	1 377
Appareils du transporteur régional	2025 – 2035	5,57	619	711
Terrains et immeubles	2024 – 2078	5,68	436	449
Obligations locatives		5,62	2 429	2 537
Dettes totales et obligations locatives		4,84	12 461	13 992
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes			(93)	(130)
			12 368	13 862
Partie courante – dette à long terme			(1 080)	(359)
Partie courante – appareils d'Air Canada			(398)	(337)
Partie courante – appareils du transporteur régional			(147)	(144)
Partie courante – terrains et immeubles			(27)	(26)
Total de la partie courante			(1 652)	(866)
Dettes à long terme et obligations locatives			10 716 \$	12 996 \$

Le tableau ci-dessus présente les modalités des instruments dont il est fait mention à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2023, ainsi que celles des activités de financement conclues au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 et décrites ci-dessous.

En mars 2024, Air Canada a conclu des facilités de crédit garanties de premier rang de 2,15 G\$ US, composées d'un prêt à terme B de 1,175 G\$ US échéant en 2031 et d'une facilité de crédit renouvelable de 975 M\$ US échéant en 2029. Le produit brut total du nouveau prêt à terme, ainsi que des liquidités provenant du bilan d'Air Canada de 1,09 G\$ US, sont utilisés pour refinancer la totalité de l'encours de la dette d'Air Canada au titre de son prêt à terme B précédent de 2,265 G\$ US échéant en 2028. Le nouveau prêt à terme porte intérêt au taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate* ou « SOFR ») majoré de 250 points de base. Au 30 septembre 2024, aucune somme n'avait été prélevée sur la nouvelle facilité renouvelable, qui résulte de l'augmentation et de la prolongation de la facilité de crédit renouvelable précédente d'Air Canada de 600 M\$ US qui arrivait à échéance en 2025. Parallèlement à la clôture de ces nouvelles facilités de crédit de premier rang, Air Canada a également résilié sa facilité de crédit renouvelable inutilisée de 200 M\$ qui arrivait à échéance en 2026 sur laquelle aucun montant n'a été prélevé. La Société a comptabilisé une perte aux règlements de dette de 46 M\$ au titre de la radiation des coûts d'émission des titres de créance non amortis liés à l'extinction des instruments d'emprunt.

Les obligations d'Air Canada aux termes des nouvelles facilités de crédit de premier rang sont des obligations garanties de premier rang d'Air Canada, assorties d'une sûreté de premier rang, sous réserve de certaines charges autorisées et exclusions, grevant certains biens donnés en garantie composés de la quasi-totalité des routes internationales de même que des baux relatifs aux créneaux aéroportuaires et aux portes d'embarquement d'Air Canada.

Au deuxième trimestre de 2023, la Société a remboursé par anticipation des emprunts de 650 M\$ utilisés pour financer l'acquisition de 19 appareils A220-300 d'Airbus. Au troisième trimestre de 2023, la Société a remboursé par anticipation des emprunts de 462 M\$ utilisés précédemment pour financer l'acquisition de 14 appareils A220-300 d'Airbus. Un montant de 127 M\$ utilisé précédemment pour financer l'acquisition de quatre appareils 787-8 de Boeing a également été remboursé par anticipation. Une perte de 9 M\$ a été comptabilisée au titre du règlement de ces dettes.

La Société a comptabilisé les charges d'intérêts suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Intérêts sur la dette	144 \$	199 \$	473 \$	606 \$
Intérêts sur les obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	21	21	60	64
Appareils du transporteur régional	9	11	28	35
Terrains et immeubles	6	5	18	17
Charges d'intérêts	180 \$	236 \$	579 \$	722 \$

L'état consolidé des résultats contient les montants suivants liés à des contrats de location qui n'ont pas été comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Contrats de location à court terme	5 \$	11 \$	13 \$	21 \$
Paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations locatives	17	10	48	31
Charge relative aux contrats de location (prise en compte dans les autres charges d'exploitation)	22 \$	21 \$	61 \$	52 \$

Les paiements au titre des obligations locatives ont donné lieu à des sorties de trésorerie totales de 171 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 (503 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024; 164 M\$ et 514 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023), et dont 135 M\$ représentent des remboursements de capital (397 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024; 127 M\$ et 398 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023).

Analyse des échéances

Le tableau ci-après présente les obligations de remboursement du capital et des intérêts au 30 septembre 2024 sur la dette à long terme et les obligations locatives. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture du 30 septembre 2024 de 1,3525 \$ CA.

Capital (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2024	2025	2026	2027	2028	Par la suite	Total
Obligations au titre de la dette à long terme ¹⁾	99 \$	1 107 \$	2 379 \$	1 046 \$	1 371 \$	4 202 \$	10 204 \$
Appareils d'Air Canada	95	391	327	240	162	159	1 374
Appareils du transporteur régional	39	141	51	41	40	307	619
Terrains et immeubles	7	28	28	28	28	317	436
Obligations locatives	141 \$	560 \$	406 \$	309 \$	230 \$	783 \$	2 429 \$
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	240 \$	1 667 \$	2 785 \$	1 355 \$	1 601 \$	4 985 \$	12 633 \$

Intérêts (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2024	2025	2026	2027	2028	Par la suite	Total
Obligations au titre de la dette à long terme ¹⁾	71 \$	447 \$	390 \$	296 \$	237 \$	367 \$	1 808 \$
Appareils d'Air Canada	22	72	52	35	23	19	223
Appareils des transporteurs régionaux	8	27	21	18	16	56	146
Terrains et immeubles	6	23	21	20	18	222	310
Obligations locatives	36 \$	122 \$	94 \$	73 \$	57 \$	297 \$	679 \$
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	107 \$	569 \$	484 \$	369 \$	294 \$	664 \$	2 487 \$

1) Repose sur l'hypothèse que le solde du capital des billets convertibles, soit 371 M\$ (274 M\$ US), n'est pas converti et comprend les intérêts estimés à payer jusqu'à l'échéance en 2025. Le solde du capital complet de 1 273 M\$ de la facilité de crédit non garantie obtenue en 2021 pour financer les remboursements des billets d'avion non remboursables aux clients est pris en compte.

Dans le tableau ci-dessus, les obligations de remboursement du capital ne tiennent pas compte des escomptes et des frais de transaction de 93 M\$ qui sont portés en diminution de la dette à long terme et des obligations locatives dans l'état consolidé de la situation financière.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les informations sur la variation des passifs pour lesquels les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie			30 sept. 2024	
	30 juin 2024	Emprunts	Remboursements	Frais de financement	Ajustements liés au change	Amortissement des frais de financement et autres ajustements		Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)
Dette à long terme	10 077 \$	- \$	(82) \$	- \$	(63) \$	100 \$	- \$	10 032 \$
Appareils d'Air Canada	1 395	-	(92)	-	(15)	-	86	1 374
Appareils du transporteur régional	663	-	(37)	-	(7)	-	-	619
Terrains et immeubles	442	-	(6)	-	-	-	-	436
Obligations locatives	2 500	-	(135)	-	(22)	-	86	2 429
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance	(100)	-	-	-	-	7	-	(93)
Total des passifs liés aux activités de financement	12 477 \$	- \$	(217) \$	- \$	(85) \$	107 \$	86 \$	12 368 \$

(en millions de dollars canadiens)	Flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie			30 sept. 2024	
	1 ^{er} janv. 2024	Emprunts	Remboursements	Frais de financement	Ajustements liés au change	Amortissement des frais de financement et autres ajustements		Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)
Dette à long terme	11 455 \$	1 590 \$	(3 319) \$	- \$	175 \$	131 \$	- \$	10 032 \$
Appareils d'Air Canada	1 377	-	(270)	-	29	-	238	1 374
Appareils du transporteur régional	711	-	(108)	-	16	-	-	619
Terrains et immeubles	449	-	(19)	-	1	-	5	436
Obligations locatives	2 537	-	(397)	-	46	-	243	2 429
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance	(130)	-	-	(31)	-	68	-	(93)
Total des passifs liés aux activités de financement	13 862 \$	1 590 \$	(3 716) \$	(31) \$	221 \$	199 \$	243 \$	12 368 \$

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat

Un actif d'impôts différés est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfiques imposables futurs permettant de réaliser l'actif en question. Pour porter une appréciation à cet égard, la Société considère les indications positives et négatives dont elle dispose et les hypothèses pertinentes, dont les résultats financiers passés et les prévisions relatives aux bénéfiques imposables futurs, le contexte commercial global et les tendances et perspectives pour le secteur d'activité.

À cet égard et dans le cadre de la préparation des états financiers pour la période close le 30 septembre 2024, Air Canada a déterminé qu'il était probable que la quasi-totalité des actifs d'impôts différés, qui comprennent les pertes autres que les pertes en capital, les autres avantages postérieurs à l'emploi, la maintenance et les autres différences temporaires, soient réalisés. De ce fait, des actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement de 1 056 M\$ ont été comptabilisés au troisième trimestre de 2024, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôts de 1 154 M\$ inscrit à l'état consolidé des résultats, à un recouvrement d'impôts de 41 M\$ inscrit à l'état consolidé des variations des capitaux propres et à une charge d'impôts de 139 M\$ inscrite à l'état consolidé du résultat global relativement aux réévaluations des passifs nets au titre des régimes d'avantages du personnel.

Au 30 septembre 2024, des actifs et des passifs d'impôts différés nets de 1 110 M\$ étaient inscrits comme actif d'impôts différés non courant à l'état consolidé de la situation financière. Certaines immobilisations incorporelles ayant une valeur fiscale négligeable et une valeur comptable de 275 M\$ ont des durées indéfinies. De ce fait, le passif d'impôts différés correspondant de 73 M\$ (73 M\$ en 2023) ne devrait pas se résorber tant que les actifs n'auront pas été sortis du bilan, n'auront pas perdu de leur valeur ou ne seront pas devenus amortissables.

Au 30 septembre 2024, la Société avait des pertes en capital nettes d'environ 248 M\$ disponibles aux fins d'utilisation pour les impôts sur le résultat et des pertes de change latentes de 161 M\$ pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'avait encore été comptabilisé, la possibilité d'utiliser cet avantage fiscal étant limitée aux gains en capital imposables futurs. Bien que les pertes en capital nettes demeuraient disponibles aux fins d'utilisation, le critère de comptabilisation n'était pas rempli à ce moment.

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé des résultats est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat exigibles	(20) \$	6 \$	(24) \$	12 \$
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat différés	1 158	(73)	1 152	(10)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	1 138 \$	(67) \$	1 128 \$	2 \$

Le taux d'imposition applicable prescrit par la loi s'établit à 26,49 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 (26,46 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023).

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)				
- Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat exigibles	- \$	(1) \$	(1) \$	(3) \$
- Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat différés	(149)	69	(143)	14
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
- Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat différés	10	-	10	-
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	(139) \$	68 \$	(134) \$	11 \$

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Rémunération fondée sur des actions				
- Recouvrement d'impôts sur le résultat différés	19 \$	- \$	19 \$	- \$
Frais d'émission d'actions				
- Recouvrement d'impôts sur le résultat différés	22	-	22	-
Recouvrement d'impôts sur le résultat	41 \$	- \$	41 \$	\$

7. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice par action – résultat de base et dilué.

(en millions, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Numérateur :				
Bénéfice net de la période	2 035 \$	1 250 \$	2 364 \$	2 092 \$
Effet de la conversion présumée des billets convertibles	(11)	(89)	(12)	(2)
Numérateur ajusté servant au calcul du bénéfice par action – résultat dilué	2 024	1 161	2 352	2 090
Dénominateur :				
Nombre moyen pondéré d'actions	358	358	358	358
Effet des titres potentiellement dilutifs :				
Options sur actions	-	-	-	-
Billets convertibles	18	18	18	18
Dénominateur ajusté servant au calcul du bénéfice par action – résultat dilué	376	376	376	376
Bénéfice par action – résultat de base	5,68 \$	3,49 \$	6,60 \$	5,84 \$
Bénéfice par action – résultat dilué	5,38 \$	3,08 \$	6,25 \$	5,55 \$

Le calcul du bénéfice par action est effectué à partir de chiffres entiers et non de millions arrondis. Il n'est donc pas possible de se servir des montants ci-dessus pour recalculer les valeurs par action.

8. ENGAGEMENTS EN CAPITAL

Les engagements en capital comprennent les livraisons futures d'appareils faisant l'objet de commandes fermes et les engagements relatifs à l'acquisition d'autres immobilisations corporelles. Le coût total estimatif des appareils repose sur leurs prix de livraison, qui comprennent les augmentations estimatives. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture le 30 septembre 2024 de 1,3525 \$ CA. Les engagements minimaux futurs en vertu de ces contrats sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Reste de 2024	2025	2026	2027	2028	Par la suite	Total
Engagements en capital	646 \$	2 365 \$	3 674 \$	2 789 \$	873 \$	2 832 \$	13 179 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Se reporter également à la note 16 des états financiers consolidés annuels de 2023 pour de plus amples informations sur la stratégie de gestion du risque de la Société.

Récapitulatif du profit (de la perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Dérivé intégré sur billets convertibles	13 \$	108 \$	46 \$	32 \$
Placements à court terme et à long terme	13	(7)	20	(8)
Profit sur les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur	26 \$	101 \$	66 \$	24 \$

Gestion du risque de change

Au troisième trimestre de 2024, la Société a augmenté sa couverture cible de dérivés sur devises, la faisant passer de 60 % à 70 % sur une période continue de 18 mois en vue de gérer l'exposition aux flux de trésorerie nets en dollars américains.

Au 30 septembre 2024, la Société avait en cours des contrats d'options sur devises et des contrats de swaps, échéant en 2024, en 2025 et en 2026, visant l'achat à l'échéance de dollars américains au moyen de dollars canadiens relativement à 8 952 M\$ (6 621 M\$ US) à un taux moyen pondéré de 1,3123 \$ pour 1,00 \$ US (5 982 M\$ [4 542 M\$ US] au 31 décembre 2023 échéant en 2024 et 2025, à un taux moyen pondéré de 1,3089 \$ pour 1,00 \$ US).

Les structures de couverture mises en place ont diverses caractéristiques d'évaluation des options, comme des conditions à barrière désactivante et le plafonnement des bénéfices et, compte tenu de la volatilité présumée qui est utilisée dans le calcul de la juste valeur, la juste valeur nette de ces contrats sur devises au 30 septembre 2024 était de 140 M\$ avec position favorable aux contreparties (165 M\$ avec position favorable aux contreparties au 31 décembre 2023). Ces instruments dérivés n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables et sont comptabilisés à la juste valeur. Pour le troisième trimestre de 2024, le profit (la perte) de change lié à ces dérivés a été une perte de 171 M\$ (profit de 218 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024; profit de 215 M\$ et de 316 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023). Au troisième trimestre de 2024, les contrats de dérivés de change ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur nette de 60 M\$ avec position favorable à la Société (192 M\$ avec position favorable à la Société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024; 36 M\$ avec position favorable à la Société et 116 M\$ avec position favorable à la Société, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023).

Gestion du risque de prix du carburant

Au troisième trimestre de 2024, des contrats dérivés liés au carburant ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur nette de 8 M\$ avec position favorable aux contreparties, ce qui a donné lieu à une perte de couverture de 8 M\$ comptabilisée dans la charge de carburant d'aviation (perte de couverture de 33 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024; profit de couverture de 68 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023).

Au 30 septembre 2024, environ 50 % des achats de carburant d'aviation de la Société prévus pour le quatrième trimestre de 2024 étaient couverts à un prix moyen de 0,5814 \$ US le litre. Les contrats sont constitués de swaps de carburant d'aviation et avaient une juste valeur de 41 M\$ en faveur des contreparties au 30 septembre 2024.

Justes valeurs des instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière

En raison de l'échéance très rapprochée ou à court terme qui les caractérise, les instruments financiers inscrits à titre d'actifs et de passifs financiers courants à l'état consolidé de la situation financière, qui comprennent les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer, ont une valeur comptable proche de leur juste valeur. Les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont par conséquent constatés à la juste valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent également un montant de 243 M\$ au titre des fonds détenus en fiducie par Vacances Air Canada, en conformité avec les prescriptions réglementaires régissant les produits perçus d'avance pour les voyageurs (393 M\$ au 31 décembre 2023).

Les valeurs comptables des dérivés sont égales à leur juste valeur, qui est basée sur le montant auquel ils pourraient être réglés étant donné les taux d'intérêt en vigueur sur le marché estimés au 30 septembre 2024.

La direction a estimé la juste valeur de sa dette à long terme au moyen de techniques d'évaluation dont les flux de trésorerie actualisés, tenant compte des informations du marché disponibles et des valeurs négociées le cas échéant, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, des conditions liées à des garanties éventuelles, des conditions actuelles des marchés du crédit et de l'estimation la plus récente des marges de crédit applicables à la Société selon des opérations récentes. D'après les données non observables importantes (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), la juste valeur estimative de la dette se chiffre à 9 892 M\$ comparativement à sa valeur comptable de 10 032 M\$.

Le tableau qui suit présente les évaluations à la juste valeur inscrites à l'état consolidé de la situation financière, classées en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. Aucune modification n'a été apportée aux classements ou aux méthodes d'évaluation de la juste valeur par rapport à ceux présentés à la note 16 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2023. Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

(en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2024	Évaluations à la juste valeur à la date de clôture, d'après ce qui suit :		
		Cours sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)
Actifs financiers				
Titres détenus à des fins de transaction				
Équivalents de trésorerie	288 \$	– \$	288 \$	– \$
Placements à court terme	4 987	–	4 987	–
Placements à long terme	562	–	562	–
Placement en titres de capitaux propres dans Chorus	44	44	–	–
Instruments dérivés				
Dérivés de change	34	–	34	–
Total	5 915 \$	44 \$	5 871 \$	– \$
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Dérivés de change	174	–	174	–
Dérivés liés au carburant	41	–	41	–
Dérivé intégré sur billets convertibles	10	–	10	–
Total	225 \$	– \$	225 \$	– \$

Les actifs financiers détenus par des établissements financiers sous forme de trésorerie et de liquidités soumises à restrictions sont exclus du tableau de classement des évaluations à la juste valeur ci-dessus du fait qu'ils ne sont pas évalués selon une méthode d'évaluation.

10. INFORMATIONS D'ORDRE GÉOGRAPHIQUE

Le rapprochement entre les montants globaux déclarés par région pour les produits passages et fret et les montants applicables de l'état consolidé des résultats s'établit comme suit :

Produits passages (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Lignes intérieures	1 493 \$	1 515 \$	3 950 \$	3 861 \$
Lignes transfrontalières	1 097	1 127	3 216	3 130
Lignes transatlantiques	1 953	2 201	4 491	4 790
Lignes transpacifiques	774	704	2 146	1 769
Autres	284	314	1 231	1 300
	5 601 \$	5 861 \$	15 034 \$	14 850 \$

Produits fret (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Lignes intérieures	28 \$	22 \$	76 \$	69 \$
Lignes transfrontalières	15	11	41	33
Lignes transatlantiques	92	100	265	328
Lignes transpacifiques	86	54	219	157
Autres	32	28	97	93
	253 \$	215 \$	698 \$	680 \$

Les produits passages et fret correspondent aux produits tirés des vols ayant leurs points de départ et de destination dans un pays ou une région déterminée. Les produits tirés des lignes transatlantiques concernent les vols transocéaniques ayant leurs points de départ et de destination principalement en Europe, en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les produits tirés des lignes transpacifiques concernent les vols transocéaniques ayant leurs points de départ et de destination principalement en Asie et en Australie. Les autres produits passages et fret concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Amérique centrale et du Sud, dans les Antilles et au Mexique.

11. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT

Au quatrième trimestre de 2024, Air Canada a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») lui permettant de racheter aux fins d'annulation, conformément aux règles de la TSX, au cours de la période du 5 novembre 2024 au 4 novembre 2025, jusqu'à 35 783 842 de ses actions à droit de vote variable de catégorie A et de ses actions à droit de vote de catégorie B (collectivement, les « actions »), soit environ 10 % du flottant de ses actions en date du 22 octobre 2024.